

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.Africa-union.org

**CONSEIL EXECUTIF
QUINZIEME SESSION ORDINAIRE
24 - 30 JUIN 2009
Syrte (LIBYE)**

EX.CL/507 (XV)

**RAPPORT SUR L'EVALUATION DES PROGRES VERS LA
REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE EN 2009**

NOTE INTRODUCTIVE

RAPPORT SUR L'EVALUATION DES PROGRES VERS LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE EN 2009

Le rapport « Evaluation des progrès vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, 2009 » a été conjointement préparé par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Cette publication conjointe est préparée annuellement et soumise au Sommet de l'Union africaine pour information concernant les progrès vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en Afrique. Le dernier rapport, préparé conjointement par la Commission de l'UA et la CEA en 2008, a été soumis, en juillet 2008, à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement à Sharm el Sheikh.

Le Rapport pour 2009 montre que, bien que l'Afrique continue à réaliser des progrès vers l'atteinte des cibles des OMD, ces progrès sont inégaux, et varient selon les régions. Le rapport montre également qu'il y a eu certaines améliorations dans les rapports et la couverture. Cependant, il existe toujours quelques problèmes pour obtenir des données suffisantes afin de suivre et de rendre compte des progrès sur un certain nombre d'objectifs. Le rôle joué par le Groupe d'experts inter-agences (IAEG) sur les indicateurs des OMD et les producteurs nationaux de données pour combler les lacunes en données est reconnu dans le rapport.

Les progrès vers la réalisation des cibles des OMD, comme le note le rapport, ont été entravés par les crises ayant récemment émergé sur la scène internationale. Cela comprend la crise alimentaire, la crise de carburants et la crise financière et économique internationale. Les estimations indiquent que l'effet sur le taux de croissance économique pourrait décliner d'une moyenne de plus de 6 pour cent dans le passé récent à 3,6 pour cent uniquement en 2009 à cause du ralentissement économique. Le rapport note également la baisse significative dans la demande pour les exportations de matières premières africaines, ce qui a mené à de grandes pertes de revenus. Une combinaison de ces facteurs et d'autres aurait des implications significatives sur la réalisation des OMD en Afrique.

Recommandations

Le rapport recommande les mesures suivantes pour garantir que les progrès vers la réalisation des cibles des OMD soient maintenus :

- Adoption par les pays africains de mesures de protection sociale bien ciblées et flexibles ;

- Les pays africains doivent adapter leurs politiques macroéconomiques pour répondre aux conditions financières actuelles ;
- Les Bureaux nationaux de statistiques devraient soumettre à temps à la Commission de l'UA, à la CEA et à la BAD les statistiques nationales, quand celles-ci ont disponibles, et garantir leur comparabilité dans les rapports à venir ;
- La planification basée sur les OMD et la mise en œuvre des plans doivent continuer à être soulignées ; et
- Cascader les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté basés sur les OMD aux niveaux inférieurs du gouvernement ou des juridictions infranationales.

Le Projet de rapport de 2009 sur les OMD a été soumis à la Deuxième réunion annuelle conjointe des Ministres de l'économie et des finances de l'UA et la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, tenue les 6 et 7 juin 2009 au Caire, en Egypte, pour examen. Les Ministres ont pris note du rapport et ont recommandé sa soumission à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. La résolution résultant de la Conférence est ci-jointe.

Section 1 : Introduction

1. L'Afrique continue à réaliser des progrès vers les cibles des OMD, mais les progrès sont inégaux sur certaines cibles, et varient par région. Un appui politique à haut niveau à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique a continué en 2008 pour les OMD. En juillet, pendant le Sommet de l'Union africaine à Sharm El-Sheikh, en Egypte, les dirigeants africains ont discuté et adopté une résolution exhortant tous les pays à déployer tous les moyens nécessaires pour atteindre les cibles à la date d'échéance.
2. Le Rapport du Groupe directeur du Secrétaire général des Nations Unies pour les OMD en Afrique a été lancé et examiné pendant le Sommet de l'UA. En septembre, pendant l'Evènement à haut niveau de l'ONU sur les OMD, les dirigeants internationaux ont exprimé des préoccupations concernant le faible taux de progrès sur les OMD, particulièrement en ce qui concerne les indicateurs de développement humain. Dans l'Appel d'action des OMD résultant de l'Evènement à haut niveau de septembre, les pays ont été exhortés à intensifier les efforts pour atteindre les OMD. Le Rapport du Groupe de réflexion du Secrétaire général sur le retard pris dans la réalisation des OMD a indiqué les lacunes pour atteindre l'OMD 8, Partenariats, et a exhorté les principaux partenaires au développement à honorer et tenir leurs engagements dans le domaine de l'aide et du commerce.
3. Il y a eu des améliorations significatives dans les données utilisées pour le suivi et le rapport, à la fois en termes de rapports et en termes de couverture. Ceci est probablement dû aux efforts supérieurs au niveau des pays pour recueillir les données relatives aux OMD par les agences nationales de statistiques, ainsi qu'à travers le plaidoyer plus important pour les données par les institutions continentales africaines comme la Commission de l'Union africaine ainsi que le Groupe d'experts inter-agences des Nations Unies sur les indicateurs des OMD.
4. Un certain nombre de nouveaux défis pour atteindre les OMD en Afrique ont émergé en 2008. Parmi ceux-ci, la crise de carburants, la crise alimentaire, la crise financière et la crise économique et financière internationale étaient notables. La crise financière et économique mondiale présente de nouveaux défis pour la réalisation des OMD en Afrique. Elle pourrait bloquer, saper ou inverser les progrès réalisés par la région vers l'atteinte des objectifs. Les preuves préliminaires suggèrent que le ralentissement dans les exportations a pour résultat une augmentation dans le taux de pauvreté. Plusieurs mineurs artisanaux ont perdu leur source de revenu. L'inflation est en augmentation, les monnaies locales sont en dépréciation, et le prix des aliments de base et des produits importés est en augmentation. Ces changements rendront difficile pour les gouvernements d'importer les médicaments pour faire avancer les progrès vers les cibles de la santé, et/ou développer l'industrie pour créer des emplois décents. Les gouvernements doivent être prudents dans les choix des politiques mises en place pour atténuer la crise, pour garantir que cela ne mène pas à l'inversion des progrès réalisés.

5. Concernant les objectifs et cibles spécifiques :

- Même si les données sur la pauvreté des revenus ne sont pas facilement disponibles, la crise financière sapera probablement les progrès réalisés dans certains pays, comme le Ghana, pour réduire les chiffres de la pauvreté ;
- Les progrès vers le plein emploi dans la région sont lents. Les preuves confirment que la croissance récente en Afrique a été significativement sans emploi, et que la dépendance sur les personnes employées reste élevée. La croissance de la productivité de la main d'œuvre a été positive à travers toutes les régions pendant la période, mais elle n'a pas été assez forte pour accélérer les progrès vers le plein emploi et pour générer le travail décent. La croissance de la productivité de la main d'œuvre reste vulnérable aux chocs et au caractère cyclique ;
- La région est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif d'enseignement primaire. Cependant, l'objectif d'achèvement de l'enseignement primaire ne sera pas atteint au rythme actuel de progrès, même si les résultats s'améliorent. Le gradient urbain et de revenu dans la scolarisation est toujours significatif, soulignant la nécessité de mettre plus d'attention sur les régions rurales et les ménages pauvres pour atteindre l'objectif ;
- La tendance vers la parité hommes-femmes reste forte dans l'enseignement primaire, mais moindre dans l'enseignement secondaire et tertiaire ;
- Les progrès vers les objectifs de la santé sont toujours un sérieux défi. La mortalité infantile et maternelle est toujours élevée. La couverture de vaccination se rapproche de l'universalité, et est ainsi entrain de réduire de manière assez significative dans plusieurs pays les taux de mortalité infantile. Les progrès vers la réduction de la fréquence du VIH/sida sont grands, mais pas à un rythme suffisant pour inverser et arrêter la propagation de la maladie ;
- La proportion de la population ayant accès aux services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement est en croissance, mais elle est principalement concentrée dans les zones urbaines.
- Il existe des lacunes significatives pour atteindre le partenariat mondial pour le développement. Cela inclut l'incapacité à conclure le cycle de négociations commerciales de Doha ; l'incapacité de l'OCDE/CAD à atteindre le taux APD/INB de 0,7%. Les Accords de partenariat économique présentent un risque pour les OMD, et le commerce avec la Chine et les autres pays du Sud est en croissance.

6. Dans l'ensemble, ce rapport conclut sur le même ton que le Rapport de 2008 : Le continent réalise des progrès sur certains objectifs, et pas beaucoup sur d'autres. Il n'y a pas de convergence dans les niveaux ou taux de progrès à travers les sous-

régions. Atteindre les OMD en Afrique du Nord représente moins un défi que dans le reste de l'Afrique.

Section II : Suivi des progrès

7. Il y a eu certains changements dans les indicateurs utilisés pour rendre compte et suivre les progrès. Comme noté plus haut, il y a eu certaines améliorations dans les rapports de données ainsi que dans la couverture. Ceci est, en partie, dû aux efforts multipliés par le Groupe d'experts inter-agences (IAEG) sur les indicateurs des OMD et les producteurs nationaux de données. Néanmoins, il y a toujours des données insuffisantes pour suivre et rendre compte des progrès sur un certain nombre d'objectifs.

8. Ce rapport, comme les deux qui l'ont précédé, est basé sur les données de la Division de statistiques des Nations Unies (UNSD), dépositaire accepté sur le plan international pour le suivi des progrès vers les cibles des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)¹. La base de données de l'UNSD contient des lacunes significatives, et certaines des séries de données ne sont pas à jour. Par exemple, il continue à y avoir des lacunes critiques dans la série sur la pauvreté et la mortalité maternelle. Ce rapport a par conséquent puisé, quand cela était nécessaire, dans d'autres sources internationales de données hors UNSD comme compléments. Quand d'autres sources, hors UNSD, ont été utilisées, ceci est explicitement indiqué.

9. Heureusement, les efforts ont été intensifiés dans le passé récent pour améliorer la disponibilité des données à travers l'UNSD. Le mécanisme de collecte et de traitement des données internationales, mis en place pour contrôler et suivre les progrès réalisés vers l'atteinte des OMD, améliore la coopération parmi les différentes parties prenantes des producteurs nationaux, à travers les organisations régionales et internationales, pour améliorer la base de données mondiale sur les OMD qu'abrite l'UNSD. Néanmoins, plusieurs défis gênent toujours la capacité des pays à envoyer leurs données de manière opportune, et il reste des lacunes significatives en données. En général, les sources majeures de données manquantes, problèmes et différences entre les sources nationales et internationales sont : Problèmes de définition, problèmes méthodologiques, manque de données récentes au niveau international, manque de coordination au niveau national, différences dans les estimations de population dans les périodes inter-recensement, manque de transparence dans les procédures d'estimation et de modélisation par les organisations internationales, retard de publication des résultats par les Offices nationaux de statistiques, et manque de coordination au sein et parmi les agences internationales.

OBJECTIF 1 : Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

¹ Il est principalement basé sur les données de 2006, l'année la plus récente pour laquelle l'UNSD avait publié des données au moment de sa préparation.

Cible 1B : Arriver à un emploi plein et productif et travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes.

10. Cette cible, ainsi que les indicateurs pour mesurer les progrès qui y sont associés, a été introduite en 2007. Il y a des données suffisantes pour mesurer les progrès concernant le taux de croissance du PIB par personne employée et le rapport emploi-population.

Indicateur 1.4 Taux de croissance du PIB par personne employée

11. Le taux de croissance du PIB par personne employée, utilisé comme mesure pour la croissance de la productivité de la main d'œuvre, aide à évaluer les potentiels d'économie pour générer les emplois décents.

12. L'analyse des données sur cet indicateur montre que, par rapport à 1991, la croissance de la productivité de la main d'œuvre était positive dans toutes les régions du continent, à l'exception de l'Afrique de l'Est. La croissance impressionnante dans la productivité de la main d'œuvre par personne employée a commencé en 2000 à travers toutes les sous-régions du continent à cause, en partie, des activités croissantes de mines et de récolte des ressources minérales, particulièrement en Guinée Equatoriale, Tchad, Angola, Nigeria, Lesotho, Zambie et Botswana.

13. Il y a des variations significatives à travers les pays dans la croissance de la productivité de la main d'œuvre. En Guinée Equatoriale, Lesotho et Botswana, il y a eu une croissance en moyenne de près de 5 pour cent, et même plus, mais celle-ci a baissé de plus de 3 pour cent au Burundi, au Zimbabwe et dans la République Démocratique du Congo (RDC), tous trois des pays pris dans des conflits. Le taux de croissance positif du PIB par personne employée a été soutenu par le développement vif de l'activité économique dans le premier groupe de pays. En Guinée équatoriale, le développement de production a été mené par le pétrole, au Lesotho par l'eau et au Botswana par les mines. La productivité de la main d'œuvre a baissé dans le deuxième groupe de pays, à cause, en partie, des conflits, qui ont eu pour résultat une réduction dans l'efficacité de la main d'œuvre, et par conséquent une réduction sérieuse de la demande globale.

14. Il y a eu également d'importantes variations régionales dans la production par personne employée. Entre 1991 et 2006, la productivité de la main d'œuvre était relativement stable en Afrique du Nord, mais sensiblement volatile dans le reste de l'Afrique. Ceci est en grande partie dû aux différences dans la structure et la production, les mines et autres activités de récolte des ressources naturelles dominant la production dans toute l'Afrique à l'exception du Nord.

Indicateur 1.5 Rapport employés-population

15. Les données disponibles indiquent que le rapport emploi-population reste pratiquement sans changement de 1991 à 2006 en Afrique, même si différents changements marginaux ont eu lieu à travers les régions. D'une part, des augmentations très modestes ont eu lieu en Afrique du Nord, où le rapport emploi-population a légèrement augmenté de 43,51 pour cent en 1991 à 45,05 pour cent en 2006. La région a cependant également enregistré le plus bas rapport emploi-population dans le continent, à cause surtout de la faible participation des femmes et des jeunes dans les marchés de travail. D'autre part, le rapport emploi-population en Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest a baissé de manière très marginale de 1991 à 2006, en dépit des relances de la croissance économique connues pendant la période 2003-2006.

16. Le continent n'atteindra probablement pas la cible de plein emploi, d'emploi productif et de travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes, si les tendances actuelles continuent.

Cible 1C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes souffrant de la faim

17. La région a réalisé des progrès dans la réduction de la proportion des personnes souffrant de la faim. Cependant, ces progrès sont survenus sous la menace de l'escalade rapide dans les prix des aliments qui a commencé au début de l'année 2008. Ceci indiquait les lacunes critiques dans les efforts pour garantir la sécurité alimentaire dans la région. Ces lacunes seront probablement aggravées par la crise économique et financière internationale, qui a pour résultat une décélération de la croissance régionale, mettant la pression sur les prix moyens, le prix des produits de base, les importations et les intrants de l'agriculture. Les conflits au Zimbabwe, au Soudan, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Tchad compliquent les efforts pour réaliser les progrès.

Indicateur 1.8 : Pourcentage des enfants en insuffisance pondérale âgés de moins de cinq ans

18. Les rapports sur cet indicateur ont détérioré depuis 2000, quand la base de données de l'UNSD avait des données pour 25 pays africains. En 2006, l'UNSD avait des données sur 17 pays africains uniquement, et cela rendait difficile l'évaluation des progrès.

19. Cependant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) maintient une bonne base de données. Les données de l'OMS sont présentées en intervalles décennaux pour les pays pour lesquels les données sont disponibles. Il est cependant difficile de mesurer le taux de progrès pour les pays individuels, avec 1990 pour année de base. Parmi 25 pays africains pour lesquels les données sont disponibles, 18 ont signalé des améliorations sur la proportion d'enfants en insuffisance pondérale âgés de moins de 5 ans. L'Angola a signalé la plus grande réduction dans la proportion d'enfants en

insuffisance pondérale âgés de moins de 5 ans de 9,5%, suivie par la Tanzanie (8,6%), le Mali (8,1%) et le Nigeria (7,9%).

20. La région a, en moyenne, fait très peu de progrès dans la réduction de la proportion d'enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale. Ceci est en contraste avec l'Asie du Sud-est et la région de l'Est de la Méditerranée, qui ont connu des réductions significatives.

21. Si la tendance actuelle continue, l'Afrique n'atteindra probablement pas cette cible à l'horizon 2015. Les progrès sur cette cible pourraient être sévèrement contraints par les augmentations spectaculaires (même si elles sont actuellement en modération) des prix alimentaires, qui ont commencé à la fin de l'année 2007. La crise économique actuelle, avec les pressions inflationnistes en résultant, affectera aussi probablement, gravement, les efforts pour inverser la tendance sur cette cible.

Objectif 2 : Atteindre l'éducation primaire universelle

Cible 2A : Garantir qu'à l'horizon 2015, les enfants, où qu'ils soient, garçons et filles, seront en mesure de terminer un cycle entier d'enseignement primaire

22. La région soutient les progrès faits vers la réalisation de l'éducation primaire universelle comme indiqué en 2008². La plupart des pays africains sont sur la bonne voie pour atteindre la scolarisation universelle à l'horizon 2015 si la tendance actuelle continue. Mais des actions doivent être prises pour améliorer l'accès à l'éducation primaire pour les enfants venant de ménages pauvres ; qui vivent dans des zones rurales et/ou sont des orphelins du VIH.

Indicateur 2.1 Scolarisation nette dans l'enseignement primaire

23. Les données sur la scolarisation primaire nette affichent des améliorations significatives en 2006 par rapport à 2005. La plupart des pays affichent des progrès significatifs. En Ethiopie, par exemple, la scolarisation nette a augmenté de 6,3% en 2006 par rapport à 2005, et sur la base des tendances actuelles, le pays est sur la bonne voie pour atteindre cette cible dans les délais. En 2006, 9 pays africains avaient des taux de scolarisation nette au primaire de plus de 90 pour cent.

24. Mais il y a également quelques revers. La scolarisation primaire nette a décliné au Lesotho, au Cap-Vert, en Algérie, à Sao Tomé et en Tunisie, par exemple, soulignant l'importance de la vigilance et les actions pour maintenir les succès déjà réalisés.

Indicateur 2.2 : Taux d'achèvement du primaire

² CEA/Union africaine *Evaluation des progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en Afrique 2008*, présenté à la 11^{ème} Session ordinaire du Conseil exécutif des Chefs d'Etat de l'Union africaine en juin 2008 en Egypte

25. En Afrique, dans l'ensemble, les taux d'achèvement du primaire ont été en augmentation. En 2006, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles, le taux d'achèvement, même s'il est faible, à 62,2 pour cent, représentait une amélioration de près de 2,2 pour cent par rapport à 2005. Il y avait une augmentation moyenne de 5,3 pour cent dans les taux d'achèvement³ dans 17 pays africains entre 2005 et 2006.

26. Parmi les pays pour lesquels les données sont disponibles, le taux d'achèvement a baissé à Maurice, au Burundi et en Afrique centrale. Le taux d'achèvement moyen est faible dans les pays en conflit et les pays émergeant de conflits et dans les pays les plus peuplés d'Afrique, le Nigeria et l'Éthiopie. Mais le Bénin, la Guinée, la Tunisie et le Maroc affichent des taux d'achèvement sensiblement élevés par rapport au taux de scolarisation nette. A ce rythme, le continent n'atteindra probablement pas cette cible.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes

27. Le continent continue à réaliser des progrès vers l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes. Le taux de scolarisation primaire des filles a augmenté plus que celle des garçons entre 2000 et 2006. Malgré de ces progrès, les filles représentent encore 55 pour cent de la population non scolarisée dans la région. La parité entre les hommes et les femmes dans l'éducation primaire a été réalisée dans un grand nombre de pays. Cependant, le fossé des sexes s'élargit dans l'éducation secondaire, et est le plus large dans l'enseignement supérieur. L'augmentation du nombre de femmes représentantes parlementaires reste importante comme le montre le nombre de femmes Parlementaires élues aux récentes élections. Même si les données sont maigres, dans le secteur non agricole, les femmes représentent 80 pour cent du travail indépendant, saisonnier, à temps partiel et informel.

Cible 3A : Éliminer la disparité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement primaire et secondaire de préférence à l'horizon 2005, et à tous les niveaux d'enseignement au plus tard à l'horizon 2015

Indicateur 3.1 : Rapports filles-garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur

28. Onze pays⁴, selon les données disponibles, ont déjà atteint la parité entre les hommes et les femmes dans l'éducation primaire en 2006. Il y a eu une légère régression en Libye qui figurait parmi ce groupe de chef de file. La République

³ La proportion d'élèves commençant en première année qui atteignent la dernière année de l'enseignement primaire, connue comme le taux de survie jusqu'en dernière année du primaire, est le pourcentage d'un ensemble d'élèves scolarisés en première année primaire dans une année scolaire donnée prévus atteindre la dernière année de l'école primaire, sans tenir compte des répétitions.

⁴ Gambie, Gabon, Lesotho, Malawi, Maurice, Mauritanie, Namibie, Rwanda, Sao Tome et Principe, Seychelles, et Ouganda.

centrafricaine et le Niger sont les deux pays ayant la pire performance à ce sujet, selon les données disponibles. Un petit nombre de pays, y compris la Mauritanie, le Rwanda et Malawi, ont un index de parité hommes-femmes de plus de 1, indiquant qu'il y a plus de filles scolarisées dans les écoles primaires que de garçons. Dans l'ensemble, sur la base des données disponibles, la plupart des pays africains ont un index de parité hommes-femmes de plus de 0,90, les plaçant sur la bonne voie pour atteindre la parité hommes-femmes dans l'éducation primaire, si la tendance actuelle continue, dans les délais.

29. La plupart des pays africains doivent toujours réaliser la parité hommes-femmes dans l'enseignement secondaire près de quatre ans après la date échéance de 2005. Seuls onze ⁵ pays ont atteint cette cible et cinq ⁶ autres indiquent un index de parité hommes-femmes de plus de 0,90. Pour le Lesotho et la Namibie, plus de filles sont scolarisées au secondaire que de garçons. Il est très peu probable que les pays africains atteignent l'objectif de parité à l'école secondaire d'ici 2015, si la tendance actuelle continue.

Similairement au secondaire, la parité hommes-femmes dans l'enseignement supérieur indique des progrès très lents, seuls huit ⁷ pays ayant réalisé la parité hommes-femmes dans l'enseignement supérieur. Dix ⁸ pays ont un index de parité hommes-femmes de moins de 0,50 dans l'enseignement supérieur, et doivent faire des efforts exceptionnels pour atteindre la cible.

Indicateur 3.3 : Proportion des sièges occupés par les femmes dans le parlement national

30. La représentation des femmes au parlement national n'a pas affiché de progrès impressionnants par rapport à 2007, reflétant les changements qui ne se produisent que pendant les années d'élections. Près de 18 pays ont montré une certaine amélioration par rapport au niveau de 2007, par exemple, le Lesotho a plus que doublé son niveau de 2007 de 11,7 à 25 pour cent.

31. Les plus performants en matière de parité hommes-femmes dans les sièges au parlement national en 2008 sont les pays suivants : Rwanda (48,8 pour cent), Mozambique (34,8 pour cent), Afrique du Sud (33 pour cent), Ouganda (30,7 pour cent), Burundi (30,5 par cent), Tanzanie (30,4 pour cent), Namibie (26,9 pour cent), Lesotho (25 pour cent), Seychelles (23,5 pour cent), Tunisie (22,8 pour cent), Mauritanie (22,1 pour cent), Erythrée (22 pour cent), Sénégal (22 pour cent), Éthiopie (21,9 pour cent).

⁵ Parité entre les sexes dans l'enseignement secondaire en 2006; Algérie, Botswana, Cap-Vert, Lesotho, Namibie, Sao Tome et Principe, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland et Tunisie.

⁶ Plus de 90 % de parité entre les sexes dans l'enseignement secondaire: Gambie, Kenya, Madagascar, Soudan et Zimbabwe

⁷ Algérie, Botswana(2005), Cap-Vert, Lesotho, Libye (2003), Maurice, Afrique du Sud, Tunisie

⁸ Bénin (0,25), Burkina Faso (0,46), Burundi (0,43), République Centrafricaine (0,28), Erythrée (0,15), Ethiopie (0,34), Guinée(0,28) Mauritanie (0,36), Niger (0,29) et Zambie (0,48)

32. Les pays ayant moins de 10 pour cent de représentation de femmes dans les sièges au Parlement sont les suivants: Algérie (7,4 pour cent), Tchad (5,2 pour cent), les Comores (3,0 pour cent), Congo (7,3 pour cent), Côte d'Ivoire (8,9 pour cent), RDC (8,4 pour cent), Egypte (1,8 pour cent), Gambie (9,4 pour cent), Kenya (7,3 pour cent), Libye (7,7 pour cent), Madagascar (7,9 pour cent), Nigeria (7 pour cent), Sao Tomé-et-Principe (1,8 pour cent), et Somalie (8,2 pour cent).

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants

Cible 4A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

33. Même si les données sur cette cible sont problématiques et parfois controversées⁹, il y a néanmoins des preuves remarquables de progrès. La mortalité des moins de cinq ans signalée en Afrique en 2009 était de 129 pour 1000 naissances vivantes. Ceci est sensiblement différent des 130 pour 1000 naissances vivantes signalés dans le Rapport de 2008. Cependant, plus de pays africains réalisent des progrès dans la réduction de la mortalité des moins de cinq ans.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 5A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le Taux de mortalité maternelle

Indicateur 5.1 : Taux de mortalité maternelle

34. Les estimations de la mortalité maternelle de 2005 ne sont pas comparables aux estimations précédentes pour 1990, 1995 et 2000 en raison de la différence dans les méthodes appliquées. Les estimations pour l'Afrique en 2005 ont été de 900 décès maternels pour 100.000 naissances pour l'Afrique subsaharienne et 160 pour 100.000 pour l'Afrique du Nord. Les valeurs imputées pour l'année 1990 étaient de 920 et 250 pour 100.000 naissances pour l'Afrique sub-saharienne et l'Afrique du Nord respectivement. Cela signifie une baisse de 0,1 pour cent au cours de la période et un écartement significatif de la voie pour atteindre l'objectif, par rapport à la baisse mondiale qui n'était que de 1 pour cent. L'objectif de réduction de 75 pour cent entre 1990 et 2015 nécessite une baisse annuelle de 5,5 pour cent.

Indicateur 5.5 : Couverture de soins prénataux (au moins une visite et au moins quatre visites)

35. La couverture de soins prénataux est en amélioration. En 2005, plus de vingt-six pays avaient un taux de couverture de plus de 80 pour cent d'au moins une visite

⁹ Un exemple de controverse à cet égard est le différend récent entre le Gouvernement de la République fédérale de Nigeria et l'UNICEF sur les chiffres déclarés dans le Rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde en 2009.

prénatale, alors que dix pays avaient un taux de couverture inférieur à 80 pour cent. Seuls sept pays africains ont présenté, en 2005, des rapports sur les quatre visites prénatales recommandées, et leur moyenne de couverture est de 52 pour cent.

Objectif 6 : Lutter contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies

Cible 6A : Arrêter et commencer à inverser la propagation du VIH/sida à l'horizon 2015

Indicateur 6.1 : Prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans

36. Même si le taux de prévalence du VIH et les décès associés au sida restent élevés en Afrique, il y a eu une légère baisse dans les taux de prévalence et de mortalité dans la région. La tendance vers la diminution de la prévalence du VIH observée dans les quelques années passées a continué en 2008. La prévalence reste relativement faible en Afrique du Nord. Le taux de prévalence pour le reste du continent en 2007 a diminué à près de 5 pour cent (ONUSIDA 2008). De même, les décès relatifs au VIH/sida ont baissé de près de 2 millions à 1,4 millions et les nouvelles infections de VIH de 3 millions en 2001 à 2,7 millions en 2007. Ces améliorations sont dues à l'augmentation des programmes de prévention et de traitement dans plusieurs pays du continent.

Cible 6B : Réaliser d'ici à 2010, l'accès universel au traitement pour le VIH / sida pour tous ceux qui en ont besoin

37. Le nombre de personnes qui ont reçu un traitement antirétroviral (ART) a augmenté par rapport à la dernière période de rapport dans toutes les sous-régions africaines. En Afrique du Nord, la proportion des patients du VIH ayant reçu un traitement ART a augmenté de 24 à 32 pour cent entre 2006 et 2007, alors que dans le reste de l'Afrique, elle a augmenté de 21 à 30 pour cent, le plus haut taux d'augmentation pour les régions en développement. Par conséquent, la sous-région est estimée avoir gagné près de 2 millions d'années de vie à partir de la couverture de traitement ART (ONU 2008). Les efforts doivent être augmentés pour améliorer l'accès en Afrique centrale.

Cible 6C: Arrêter et commencer à inverser la propagation du paludisme et autres maladies à l'horizon 2015

Indicateur 6.7.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide (ITN)

38. Il y a eu d'énormes progrès dans l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour les enfants dans un certain nombre de pays sélectionnés. Par exemple, sur une période de six ans, de 2000 à 2006, la Gambie a augmenté la

couverture de 15 à 49 pour cent, la Guinée Bissau de 7 à 39 pour cent, la Tanzanie de 7 à 20 pour cent, et l'Ouganda de 0 à 20 pour cent (ONU 2008). Tous les pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels les données sont disponibles ont affiché des augmentations dans l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide parmi les enfants de moins de cinq ans et seize pays africains sur vingt ont au moins triplé leur couverture depuis 2000. En dépit de ces progrès, l'utilisation globale des moustiquaires imprégnées d'insecticide est inférieure à la demande.

Objectif 7 : Garantir la durabilité de l'environnement

Cible 7A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes de pays et inverser la perte des ressources environnementales

39. Dans la majorité des pays africains, la consommation de substances toxiques liées directement aux effets négatifs sur l'environnement a diminué au cours de la dernière période, 2005 - 2006. Ceci est clairement en accord avec le Protocole de Montréal sur la suppression progressive des chlorofluorocarbones (CFC) et les substances menaçant la couche d'ozone (ODS) pour réaliser le double avantage de la protection de l'ozone et changement climatique.

40. Les émissions de dioxyde de carbone, autre source majeure de changement climatique sur le continent sont restées statiques à 0,5 milliards de tonnes métriques pendant la période examinée, 2003 à 2004. Cependant, le torchage de gaz dans les principaux pays producteurs de pétrole, Nigeria, Angola et Libye, reste une préoccupation. Néanmoins, à l'exception de la Guinée équatoriale, l'Afrique du Sud et la Tunisie, il y a eu une tendance générale vers la réduction des émissions de dioxyde de carbone par habitant dans tous les pays africains.

Cible 7B : Réduire l'appauvrissement de la biodiversité, réalisant à l'horizon 2010, une réduction significative du taux de perte

41. La proportion des zones marines et terrestres protégées sur le continent par rapport à la superficie totale a montré une certaine amélioration. Dans 27 pays africains, il y a eu un changement positif dans les zones protégées au cours de la période de 1990 à 2007, qui vont de l'Égypte avec une augmentation de 7,8 pour cent, la Guinée Equatoriale à 9,3 pour cent, le Gabon à 11,6 pour cent, la Guinée-Bissau à 26,3 pour cent, le Kenya et Maurice avec 0,3 pour cent et la Tunisie et le Zimbabwe avec 0,1 pour cent. Le continent est sur la bonne voie dans la réduction de la perte de biodiversité.

Cible 7.C : Réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion de personnes sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base

Indicateur 7.7 : Proportion de la population utilisant de l'eau potable améliorée

42. Plusieurs pays africains continuent à faire des progrès dans l'augmentation de la proportion de personnes utilisant une source d'eau améliorée. En 2006, dans plus de 24 pays, la proportion de personnes utilisant une source d'eau potable améliorée était de 60% ou plus. Dans les pays tels que l'Égypte, le Botswana et l'Afrique du Sud, la proportion est proche de 100%. Des pays tels que l'Éthiopie, la Mauritanie et le Mali signalent le taux d'amélioration le plus élevé. Cependant, la moyenne continentale globale sera réduite par les progrès lents au Nigeria, pays le plus peuplé du continent, où la proportion est inférieure à 50%. Il y a des disparités majeures entre les zones urbaines et rurales par rapport à l'accès à une source améliorée d'eau potable. À l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe, la population rurale a un accès limité aux sources améliorées d'eau potable. Au taux d'avancement actuel, la cible de couverture d'au moins 89 pour cent de la population avec l'eau potable améliorée ne sera probablement pas atteinte en Afrique à l'échéance.

Indicateur 7.8 : Proportion de personnes utilisant des installations améliorées d'assainissement

43. Les progrès continuent à être réalisés concernant la proportion de personnes utilisant des installations améliorées d'assainissement par rapport à 1990. Un certain nombre de pays ont connu des améliorations dans la période 2000-2006, mais étant donné les conditions de départ, le taux de croissance doit être fortement accéléré pour atteindre les objectifs. Il existe également un certain nombre de pays, par exemple le Burundi, le Libéria et le Rwanda, qui ont régressé depuis 1990. Une cause importante de ce recul pourrait être la destruction des infrastructures dans les situations de conflit et les contraintes de construction des infrastructures dans les situations post-conflit.

44. Dans vingt-et-un pays à l'exception de l'Afrique du Nord, seuls 16 pour cent dans le quintile le plus pauvre ont accès à l'assainissement amélioré.

Objectif 8 : Mettre au point un partenariat mondial pour le développement

Cible 8.A: Mettre au point un système commercial et financier ouvert, à base de règles, prévisible et non discriminatoire

45. Les progrès dans la mise au point d'un système commercial et financier ouvert, à base de règles, prévisible et non discriminatoire ont été limités. Les efforts visant à conclure le cycle des négociations commerciales de Doha – le cycle de développement – en Juillet 2009 ont échoué, en grande partie parce que les pays développés et les pays en voie de développement n'ont pas été d'accord sur la question du Mécanisme de sauvegarde spéciale (SSM), une disposition qui permettrait aux pays en développement d'augmenter les droits de douane sur les produits agricoles temporairement pour faire face à la hausse des importations et à la baisse des prix. L'échec à conclure le Cycle de négociations commerciales de Doha signifie que la portée et la capacité des pays africains à déployer le commerce pour le développement ont été entravées.

46. Il s'agit d'une contrainte majeure pour la capacité de l'Afrique à exploiter le commerce pour le développement. La part de l'Afrique dans le commerce mondial est très faible, ayant diminué de près de 6% dans les années 1980 à légèrement moins de 2% en 2007.

47. Les restrictions sur l'accès au marché pour les fabricants et les produits agricoles africains est un facteur important expliquant cette diminution dans la part de l'Afrique dans le commerce mondial.

48. Les principaux exportateurs de pétrole de l'Afrique et l'Afrique du Sud détiennent de loin la plus grande part des exportations et importations. Les exportations de matières premières dominent, l'industrie ne représentant qu'une part négligeable de 0,82% en 2006 par rapport à 0,77% en 2002. Plusieurs pays sont passés à la libéralisation du commerce dans les années 1990. Au 23 juillet 2008, 42 membres africains étaient membres de l'Organisation mondiale du commerce. 9 autres (Algérie, Comores, Guinée équatoriale, Ethiopie, Liberia, Libye, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles et Soudan) sont en négociation pour l'adhésion.

49. L'Afrique commence à exploiter au maximum le commerce et la coopération sud-sud. Ceci est le plus notable dans les relations commerciales de l'Afrique avec la Chine. Selon les données récentes, le volume de commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté approximativement de 45% de 2007 à la fin 2008. Le commerce total pour 2008 était approximativement de 106 milliards \$EU. Les exportations de l'Afrique vers la Chine ont augmenté de 54%, alors que les importations de l'Afrique à partir de la Chine ont augmenté de 36% seulement. Les progrès dans la promotion du commerce intra-africain sont lents, et au taux de croissance actuel, le commerce intra-africain ne contribuera probablement pas de manière significative au développement du continent à court terme.

50. Il n'y a pas eu beaucoup de progrès sur les négociations avec l'Union européenne sur les Accords de partenariat économique (APE) destinés à remplacer l'Accord de Cotonou entre l'Europe et les pays d'ACP. Les APE, qui sont essentiellement des accords de libre échange basés sur l'accès réciproque aux marchés, présentent d'importants risques pour l'Afrique. La libéralisation entre les pays avec des niveaux de développement considérablement différents pourrait être très nuisible pour les parties les plus faibles. Pour que la libéralisation du commerce profite aux pays africains, ils doivent bénéficier d'un traitement spécial et différentiel, de façon à ce qu'ils puissent protéger leurs industries naissantes jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour être compétitives sur le plan international.

51. Le ralentissement actuel de l'économie mondiale et le potentiel d'augmentation du sentiment protectionniste éloignent les perspectives de réalisation de cette cible.

Cible 8.D: Traiter de manière globale des problèmes d'endettement des pays en développement par le biais des mesures nationales et internationales afin de rendre leur endettement viable à long terme.

52. Il y a eu des progrès pour prendre en charge le lourd fardeau de la dette des pays africains. Ces efforts, commençant avec l'initiative pour les pays pauvres lourdement endettés en 1995, ont libéré les ressources pour les pays africains, leur permettant de faire des investissements supplémentaires pour l'accélération des progrès vers les cibles des OMD. En 2005 pendant le Sommet du G-8 de Gleneagles, les dirigeants du G8 se sont engagés, dans le cadre de l'Initiative multilatérale pour l'allégement de la dette (MDRI), à annuler la dette des pays les plus pauvres dans le monde. La plupart de ces pays pauvres sont africains. L'objectif de l'initiative MDRI est de réduire davantage le fardeau de la dette des pays pauvres lourdement endettés et de fournir des ressources supplémentaires pour aider à accélérer les progrès vers la réalisation des cibles des OMD.

53. A la fin de janvier 2009, 20 pays africains étaient au point post-achèvement de PPTe, 8 étaient entre le point de décision et d'achèvement, alors que 5 autres étaient au point pré-décision.

L'Aide publique au développement (APD) à l'Afrique a pris de la vitesse pendant les quatre années qui ont suivi la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002. Les APD pour l'Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest ont augmenté annuellement de 9 pour cent de 2002 à 2006.

54. La part des subventions d'allégement de la dette au total de l'APD a augmenté en 2007, mais a sensiblement baissé en 2008 selon les derniers chiffres fournis par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

55. En termes relatifs, les pays du Comité d'aide au développement (CAD) n'ont consacré que 0,25 pour cent de leur revenu national brut (RNB) à l'aide en 2006, légèrement en hausse par rapport aux 0,23 pour cent enregistrés avant Monterrey. Ce chiffre global cache toutefois les différents efforts des membres du CAD. Alors que le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont toujours atteint l'objectif des Nations Unies de 0,7 pour cent du RNB, les Etats-Unis et le Japon n'ont alloué que 0,16 et 0,17 pour cent de leur RNB, respectivement, à l'APD en 2007.

56. Les donateurs hors OCDE/CAD, en particulier du Sud, ont augmenté leurs budgets d'aide. L'Arabie Saoudite et le Venezuela ont atteint l'objectif de 0,7 pour cent. La Chine, l'Inde et le Brésil deviennent des fournisseurs importants d'APD à l'Afrique. De plus, l'APD des pays africains à d'autres pays africains est également en augmentation. Le Nigeria, la Libye et l'Afrique du Sud sont les principaux fournisseurs africains d'APD aux autres pays africains. Cependant, il demeure un fossé significatif de financement. Le quantum d'APD fournie à l'Afrique est toujours en dessous de ce qui a été promis à Monterrey, au Mexique, en 2002, et réaffirmé à Doha, au Qatar, en 2008.

57. Les progrès vers l'efficacité de l'aide sont toujours lents. Plusieurs des cibles de la Déclaration de Paris doivent encore être réalisées. Même si certains progrès ont été

faits par rapport à la coordination des donateurs et l'alignement de l'assistance technique avec les programmes de pays, beaucoup reste encore à faire. Les progrès sur l'appui au budget général ou appui au budget sectoriel ont stagné. L'aide reste imprévisible, insuffisamment liée aux processus nationaux et caractérisée par des coûts élevés de transaction. Certaines des actions nécessaires requises pour faire avancer la Déclaration de Paris ont été convenues pendant la Conférence d'Accra sur l'efficacité de l'aide, et délimitées dans le Programme d'action d'Accra (AAA). Cependant, la décélération actuelle de la croissance économique et l'exigence de rendre des comptes posera un autre défi.

Section III : La crise financière et économique - Un nouveau défi pour accélérer les progrès pour atteindre les OMD en Afrique

58. Les rapports précédents (2007 et 2008) ont identifié un certain nombre de défis et de contraintes à la réalisation des OMD en Afrique. Ces défis sont tout aussi pressants aujourd'hui qu'ils l'étaient alors. Toutefois, l'environnement en 2009 pour atteindre les OMD en Afrique est beaucoup plus complexe à cause de la crise financière qui a frappé les principaux pays industrialisés à la fin de 2008 et dont l'impact économique se fait sentir maintenant sur le continent. Après plus de 6 années consécutives où l'on a enregistré un taux de croissance annuel moyen de plus de 6%, l'économie africaine pourrait vivre des moments difficiles dans un territoire largement inexploré.

59. Plusieurs économies avancées se dirigent vers la récession, et ceci a eu pour résultat une baisse significative dans la demande mondiale pour les exportations de l'Afrique et, par conséquent, des revenus des exportations. Ceci aura un effet de contagion à la baisse sur la croissance de la région et les efforts d'avancement sur les cibles des OMD. Selon les estimations de la CEA et de la Commission de l'Union africaine¹⁰ la croissance dans la région diminuera probablement à 3,6% en 2009 en raison de la crise économique et financière internationale.

60. Même si le secteur financier de plusieurs pays africains ne connaît pas de problèmes significatifs de solvabilité, l'impact de la crise commence à être ressenti dans un certain nombre de pays africains. Pour la majeure partie de l'Afrique, la crise est économique. Il y a eu une importante réduction de l'effet de levier par les investisseurs étrangers, qui a eu pour résultat une perte de valeur dans les bourses africaines. La demande pour les matières premières a significativement baissé, ayant pour résultat une grande perte de revenus, à la fois douaniers et des exportations à l'étranger. Les prix à la consommation ont augmenté de manière significative, principalement à cause du poids important des produits alimentaires dans le panier de consommation et les attentes inflationnistes. Les pressions inflationnistes commencent à augmenter dans les pays sur les produits communs consommés par les pauvres et qui ont des implications

¹⁰ Rapport économique sur l'Afrique, 2009

sur la réalisation des OMD. Plusieurs pays (par exemple l'Ethiopie et le Nigeria) connaissent aujourd'hui une inflation à deux chiffres.

61. L'espace fiscal libéral qu'avaient plusieurs pays africains il y a quelques années qui leur a permis d'augmenter les investissements du secteur public pour accélérer les progrès vers les cibles des OMD se resserre. Ceci pourrait également poser des défis significatifs pour maintenir les succès déjà réalisés. Les positions de compte actuelles empirent dans un certain nombre de pays africains. Ceci pourrait présenter un fardeau de dette futur significatif pour les pays en augmentant le service de la dette et en limitant l'espace fiscal pour les gouvernements pour augmenter les investissements dans les domaines critiques des OMD.

62. La détérioration dans le solde de compte actuel de plusieurs pays africains a mis la pression sur leurs monnaies nationales. Depuis octobre 2008, la plupart des monnaies africaines ont perdu de la valeur par rapport au dollar américain et autres monnaies majeures. Ceci augmente le coût de production dans les prix nationaux et contribue aux pressions inflationnistes. Idéalement, la dépréciation pourrait avoir pour résultat des exportations accrues. Cependant, les conditions de faiblesse de la demande dans les principaux marchés pour les exportations de l'Afrique limitent la capacité des exportateurs africains à tirer profit du changement dans les prix relatifs. L'exportation des matières premières comme le café, les minerais, le thé, l'horticulture, par exemple, a considérablement baissé. Dans des pays tels que la RDC, où les mines artisanales étaient communément utilisées comme mesure anti-pauvreté, les mineurs à petite échelle sont retombés dans la pauvreté à cause de la demande inexistante pour leurs minerais.

Section IV: Conclusion et recommandations

63. Ce rapport conclut sur le même ton que le Rapport de 2008. Le continent réalise des progrès sur certains objectifs, et pas beaucoup sur d'autres. Il n'y a pas de convergence dans les niveaux ou taux de progrès à travers les sous-régions. Réaliser les OMD en Afrique du Nord représente moins un défi que dans le reste de l'Afrique.

64. La crise économique et financière mondiale actuelle présente des défis spéciaux aux efforts des pays africains à maintenir les progrès déjà réalisés pour atteindre les OMD. Plusieurs manquent d'espace pour les stimulants fiscaux pour atténuer l'impact de récession de la crise. Néanmoins, cette difficulté à court terme ne devrait pas distraire les pays de continuer à poursuivre les politiques responsables des progrès déjà faits et d'augmenter les investissements du secteur privé nécessaires pour atteindre les OMD ou pour adopter les mesures qui compromettent les succès déjà réalisés. Pour traiter de la question immédiate d'amélioration des effets de la crise et pour stabiliser les progrès déjà réalisés, les pays africains doivent considérer des mesures de protection sociale bien ciblées et flexibles. Ces mesures pourraient inclure les programmes de travaux publics, les programmes vivres contre travail, les retraites et les politiques d'assurance-santé.

65. Les pays africains doivent adapter leurs politiques macroéconomiques pour répondre aux circonstances spéciales de cette période, tout en garantissant qu'ils n'adoptent pas de mesures à court terme pouvant créer des positions fiscales non durables à l'avenir. La planification basée sur les OMD et la mise en œuvre des plans doivent continuer à être soulignées. Les gouvernements doivent cascader les plans de développement basés sur les OMD et les stratégies de réduction de la pauvreté aux niveaux inférieurs de gouvernements ou de juridictions infranationales puisqu'ils sont mieux placés pour produire des biens publics locaux et améliorer l'efficacité de la prestation de services sociaux. Ce faisant, il est nécessaire de prendre soin de garantir que l'affectation supérieure de responsabilité fiscale aux niveaux inférieurs de gouvernement n'a pas pour résultat des échecs de coordination et ne présentent pas de risques pour la stabilité macroéconomique.

2009

Rapport sur l'Evaluation des Progres vers la Realisation des Objectifs du Millenaire pour le Developpement en Afrique en 2009

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3247>

Downloaded from African Union Common Repository